

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire  
(LaboVST)

# *Le Journal des Sciences Sociales*

# LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie  
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,  
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr

Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane  
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi\_brou@uao.edu.ci

Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix  
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-  
socio.org

Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),  
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université  
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr

Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo  
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702  
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af\_vanga@yahoo.fr

## COMITE EDITORIAL

### **Directeur de Publication**

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr  
ou [affou@ird.ci](mailto:affou@ird.ci)

### **Rédacteur en Chef**

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr

### **Rédacteur en Chef Adjoint**

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)  
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

### **Secrétariat du Comité de Rédaction**

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,  
Bouaké, (00225)0103192952, Email [assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)  
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane  
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : [attien\\_2@yahoo.fr](mailto:attien_2@yahoo.fr)  
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,  
(00225)0707996683, E-mail : [atsecalvinyapi@gmail.com](mailto:atsecalvinyapi@gmail.com)  
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale  
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:  
[yassiga@gmail.com](mailto:yassiga@gmail.com)

### **Secrétaire aux finances**

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université  
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,  
E-mail : [bohounse@yahoo.fr](mailto:bohounse@yahoo.fr)

## COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

## SOMMAIRE

|   |   | <b>Pages</b> |
|---|---|--------------|
| Mor FAYE  | Problématique de la gestion des déchets dans la ville de Guediawaye (Sénégal)   | <b>9</b>     |
| Yekagnan Abou SORO<br>Kouassi Séverin KOUAKOU<br>Dabié Désiré Axel NASSA                    | Proximité géographique des agro-industries et développement endogène de mini-villes agricoles dans la région de San-Pedro, Côte d'Ivoire          | <b>23</b>    |
| YAPO Kouosso<br>Aurélie Odos<br>TANO Kouamé<br>N'GUESSAN<br>Kouassi Guillaume<br>GOGBÉ Téré | Accès des femmes paysannes à la terre dans le monde rurale et autosuffisance alimentaire à Bédiala (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)             | <b>37</b>    |
| Kem-Allahte Julien<br>Dombor Djikoloum<br>Dingao<br>Mbaindodjim Prosper                     | Koundoul et Mandéla, deux villes périphériques de N'Djaména à l'épreuve de la croissance démographique et de l'insécurité foncière de 1979 à 2020 | <b>49</b>    |
| Derrick Nana Njiki<br>Marie Joelle Nguele<br>Owono<br>Vandelin Mgbwa                        | L'expérience de la précocité maternelle dans le désir d'accès au travail : entre rupture et continuité  | <b>59</b>    |
| SOUMAHORO<br>Manlé<br>DIARRASSOUBA<br>Bazoumana<br>KOUADIO<br>N'guessan Theodore            | La cacaoculture dans le département de Dimbokro : Entre recomposition spatiale et production de richesse  | <b>72</b>    |
| Ibrahim MALAM<br>MAMANE SANI<br>Djafarou<br>BOUBACAR<br>ZANGUINA                            | À la quête des mines d'or sur le site de Koma Bangou au Niger : une analyse des perceptions plurielles de risques sur le métier de l'orpaillage   | <b>88</b>    |
| Epiphanie Ezzo-Solame<br>BEDEKELABOU<br>Padabô KADOUZA                                      | Profil alimentaire des ménages en pays Kabiye au nord-Togo : analyse des facteurs socioéconomiques associés.                                      | <b>97</b>    |

|   |  |            |
|---|--|------------|
| Simon Pierre TIBIRI<br>Fanta<br>TRAORÉ/SÉRÉ   | Curricula et pratiques de formation et développement des compétences numériques des stagiaires des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) au Burkina Faso            | <b>111</b> |
| PIDABI Patokitom<br>KOLA Edinam   | Déterminants naturels et socioéconomiques de la production du soja dans la préfecture de Tchamba au Centre-Est du Togo   | <b>122</b> |
| SAMBIANI Mambo<br>KADOUZA Padabô  | La piste a bétail : une stratégie de sécurisation de la mobilité pastorale et de réduction de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le canton d'Asrama (préfecture de Haho) | <b>134</b> |
| Ferdinand NDZANI  | Réaffirmation et démarcation de la frontière entre la République du Congo et la République du Cameroun : état de lieux et perspectives   | <b>146</b> |
| SANGARE Ignace  | De l'organisation sociale au statut traditionnel de la femme dans la communauté Dioula de Sindou   | <b>154</b> |
| Habibou<br>OUEDRAOGO<br>Manhamady<br>OUEDRAOGO<br>Wendlassida<br>OUEDRAOGO<br>Idrissa KABORE    | Occupation anarchique du domaine public autour de l'université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou au Burkina-Faso   | <b>167</b> |
| Pamela Adjoua<br>N'GUESSAN<br>Valentin Kouakou<br>KRA<br>François M'bouké<br>YOBO               | Pratique de l'orpaillage artisanal par les femmes d'Ayaou-Sran : vers une « agentivité » dans la clandestinité   | <b>178</b> |
| Kouamé F. N'DRI<br>Dhédé P. Éric<br>KOUAME<br>Kobenan C. Venance<br>KOUASSI<br>N'dri R. KOUAKOU | L'élevage de poulets de chair et de pondeuses dans la commune de Bouaké, une activité favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations                             | <b>189</b> |
| Clotaire<br>MOUKEGNI-SIKA,<br>GERTOM  | «Nous», identité et perdition dans la patronymisation au Gabon   | <b>201</b> |

|  |   |            |
|--|---|------------|
| Affoué Sonya ALLA<br>Kouamé Sylvain<br>N'DRI<br>Bi Tchan André<br>DOHO | Niveau de disponibilité des infrastructures et équipements<br>de base dans les zones périphériques de la ville de Bouaké<br>(Côte d'Ivoire) | <b>213</b> |
| Roger MBOUMBA<br>MBINA<br>Omer Arsène IVORA<br>MOUANGOYE               | La <i>domus</i> aristocratique dans le monde romain :<br>caractéristiques et fonctions dans l'exercice du pouvoir                           | <b>225</b> |

## La *domus* aristocratique dans le monde romain : caractéristiques et fonctions dans l'exercice du pouvoir

### The aristocratic *domus* in the roman world: characteristics and functions in the exercise of power

**Roger MBOUMBA MBINA**

École Normale Supérieure  
ywalayteke@gmail.com

**Omer Arsène IVORA MOUANGOYE**

Université Omar Bongo  
arsene.ivora@gmail.com

**Résumé** : Dans le monde romain antique, les lois ont fait de la possession de la *domus* une exigence pour ceux qui sont appelés à gérer les charges publiques, et une garantie pour participer à la vie politique. Lieu de représentation politique, elle est avec le forum, un des endroits où l'homme public peut accomplir son « métier de citoyen ». Base essentielle des campagnes, elle doit refléter et concrétiser dans le paysage la *dignitas* de son occupant et servir sa bonne renommée.

Cet article se propose de voir les liens étroits de la *domus* aristocratique avec le monde du pouvoir.

**Mots-clés** : Aristocratie – Domus aristocratique – Dignitas – Monde romain - Exercice du pouvoir.

**Abstract**: In the ancient Roman world, the laws made the possession of the *domus* a requirement for those called upon to manage public offices and a guarantee for participating in political life. Place of political representation, it is with the forum, one of the places where the public man can accomplish his "job of citizen". Essential base of the campaigns, it must reflect and concretize in the landscape the *dignitas* of its occupant and serve its good reputation.

This article proposes to see the links of the aristocratic *domus* with the power's world.

**Keywords**: Aristocracy – Domus aristocratic – Dignitas – Roman world – Power exercise.

### Introduction

Depuis le temps de sa fondation, Rome a fait de la politique une institution réservée à une certaine classe d'individus. Si le statut de citoyen en est resté le critère premier, bien d'autres éléments étaient à prendre en compte pour aspirer à une carrière politique. Comme le plus grand nombre d'Athéniens qui dominèrent la vie politique de leur cité pendant la période classique, la fortune était à Rome un facteur primordial dans la construction et la conception de l'image du politique.

Les vestiges de l'habitat romain que les archéologues ne cessent de mettre à jour depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle permettent d'apprécier la variété des types d'habitations qui jonchaient les espaces de vie des Romains. De l'observation de ces types d'habitations, deux catégories d'habitat se dégagent. La première est celle qui rassemble les habitats modestes. L'autre, par opposition à la première, regroupe les habitats de types luxueux. Au sein de cette dernière catégorie d'habitations, se trouvait la *domus*, l'un des trois types d'habitation de l'aristocratie que l'on dénombrait à Rome à côté de la villa et des *horti*. Cl. Chilet (2011, p. 158) définit la *domus* comme étant « la demeure urbaine de l'aristocrate, attachée à une tradition de pratiques politiques, qui ont modelé sa configuration architecturale ». Dit ainsi, on peut d'ores et déjà soupçonner une étroitesse de lien entre ce type d'habitation et la vie

civique. Mais qu'est-ce qui caractérisait une *domus* aristocratique ? Comment ce type d'habitation qui échappait aux citoyens les plus humbles constituait en soi un terrain d'expression des pratiques politiques ? Telles sont les principales interrogations autour desquelles s'articulera notre analyse. Pour ce faire, tout en nous appuyant sur des sources littéraires, nous verrons dans une première partie la structure d'une *domus* aristocratique avant de mettre en reliefs leurs occupants et les fonctions des principaux espaces qui la composaient.

## 1. Structure de la *domus* aristocratique

La *domus* aristocratique se composait de plusieurs éléments, dont les emplacements se situent à des endroits bien précis, de l'extérieur à l'intérieur.

### 1.1. L'entrée et le vestibule : espaces de transition d'une *domus* aristocratique

Pour les plus aisés des Romains, la noblesse de l'habitation devait être perçue par une architecture qui lui conférait une certaine majesté, souvent par des représentations figurées. Le premier élément composite et qui marque d'entrée d'une *domus* aristocratique romaine est vraisemblablement son entrée. Elle constituait la limite entre la première pièce de la maison et l'avant-cour, et « représentait le premier niveau de transition de l'extérieur vers l'intérieur » (H. Wurmser, 2015, p.113). L'entrée des *domus* aristocratiques obéissait à une fonction bien précise : elle jouait à la fois le rôle de lieu de publicité et était un garant de l'intimité de la famille, ainsi que du respect des codes sociaux. Pour avoir accès à la maison, le visiteur devait frapper, se présenter et se faire annoncer par l'esclave ou le portier qui lui ouvrait. Elle était donc un lieu privilégié par lequel s'établissait le contact entre les espaces extérieurs et intérieurs, publics et domestiques. L'espace d'entrée jouait un rôle primordial dans la *domus* en protégeant l'accès et la vue sur le cœur de la maison. L'entrée d'une *domus* était généralement suivie d'un espace, tantôt couloir, tantôt vestibule.

Le vestibule, comme l'entrée, se démarquait par son emplacement singulier correspondant aux différentes étapes que devait franchir un individu en partant de la rue vers la maison. C. Aelius Gallus, dans ses *Nuits attiques*, livre une description assez détaillée de ce que l'on peut entendre par vestibule, mais aussi d'où elle se situait. Il relève à cet effet que :

Ce qu'on appelle *vestibulum* ne fait point partie de la maison, et n'est point compris dans son enceinte ; mais qu'on entend par là l'espace qui se trouve devant la porte d'une maison, et qu'il faut traverser, depuis la rue, pour y arriver ; les deux parties de la maison qui sont à droite et à gauche de la porte, allant aboutir à la rue, dont la porte elle-même se trouve séparée par une avant-cour. [...]. Or ceux qui faisaient autrefois construire des maisons grandes et vastes laissaient devant la porte un espace vide, pour former une avant-cour entre la façade de la maison et la rue. C'était en cet endroit qu'on attendait le moment de saluer le maître du *logis* ; en sorte que ceux qui venaient à cet effet ne restaient point dans la rue, quoiqu'on ne les introduisît pas d'abord. On a donc pour cette raison appelé *uestibula* ces vastes espaces, qui, comme je l'ai dit, se trouvaient devant les maisons, et où ceux qui venaient pour quelque affaire, attendaient le moment d'être admis dans l'intérieur des appartements (V, 16, 1).

Comme l'indique Aelius Gallus, le vestibule, tout comme l'entrée, était situé au dehors de la maison. Lieu espacé, c'est là qu'un visiteur attendait d'être admis à l'intérieur de la maison d'un noble. Son emplacement permettait également à ceux qui se rendaient chez un maître de ne pas trainer dans la rue, sans pour autant directement franchir le seuil de la porte.

### 1.2. Le péristyle, une autre marque de l'aristocratie romaine

Le péristyle constituait l'élément le plus symbolique des maisons aisées. Outre la singularité de l'entrée et du vestibule, le péristyle était un élément non moins caractéristique de la *domus* romaine. Généralement considérée comme une cour donnant une dignité certaine aux pièces qui l'entourent, elle était une marque des maisons des nobles habitants des campagnes. À ce propos, Vitruve, dans *De Architectura*, livre VI, relève que : « [...] à la ville la cour vient immédiatement après la porte, et qu'à la campagne les péristyles touchent à

l'habitation du maître, et que les cours sont entourées de portiques pavés qui ont vue sur les palestres et les promenades (VI, 5, 3) ».

Ces propos de Vitruve, s'ils ressortent la différence existante entre les organisations de l'extérieur des maisons des nobles romains de la ville et ceux des campagnes, ils mettent surtout en relief l'emplacement, sans doute significatif, des péristyles. En plus d'une place de choix dans l'habitat des maîtres, les péristyles étaient ponctués de décors luxueux, comme nous le font savoir P. Vipard, I. Fauduet, B. Graham et I. Odenhart-Donvez (2007, p. 227-277) : « De grande taille (50 à 100 m<sup>2</sup>), ouverture large, sol fréquemment situé à une altitude plus élevée que les autres, leur articulation privilégiée avec le péristyle, un décor luxueux – généralement le plus riche de la maison- mosaïques, statues, peintures, hauts plafonds stucqués ».

Le péristyle, qui était un point central de la *domus*, était un lieu de passage obligé et un point de focalisation des regards. Il était l'élément le plus hautement symbolique de la romanité, et y jouait un rôle tout autant fonctionnel qu'esthétique ou social. Les efforts d'embellissement à son égard justifiaient bien le sentiment élitiste de ceux qui faisaient le choix d'habiter le type de maison à péristyle. C'est du moins ce que relèvent P. Vipard, I. Fauduet, B. Graham et I. Odenhardt-Donvez (2007, p. 233) en poursuivant que : « en choisissant une telle maison (maison à péristyle), modèle dominant à Rome même, son propriétaire exprimait clairement son appartenance à la gestion de l'Empire et essayait de façon prestigieuse sa position auprès de ses concitoyens (et inférieurs) dans sa cité.

Pour les citoyens les plus aisés, contraints par la loi de résider en ville, la *domus* ou maison urbaine ne répondait pas seulement au simple besoin de se loger, mais sans doute bien plus encore à la nécessité d'accomplir dignement les diverses tâches leur incombant : besoin de représentation, lieu de travail et de traitement des affaires privées ou publiques, réception et accueil des clients (P. Vipard, 2000, p. 229-250). Ainsi, dans une société où l'accès au pouvoir et aux plus hautes fonctions passait nécessairement par la possession d'une *dignitas* et d'une fortune garante des dépenses inhérentes aux charges à supporter (évergésies, frais de représentation, garantie financière exigée des magistrats ou des membres de l'*ordo*), la *domus* paraissait comme une des manifestations de l'une et l'autre. Sa possession revenait sans doute à se déclarer apte et prêt à l'exercice du pouvoir. De ce fait, sa possession ne pouvait se faire sans risques.

Mais quels types d'individus pouvait posséder une *domus* aristocratique et quel était l'intérêt des espaces les plus en vue de ces maisons ?

## **2. La domus aristocratique : types de propriétaires et usages**

Si tout romain possédait bien une maison, la *domus* aristocratique, elle, était un type d'habitation accessible à une catégorie de personne souvent au sommet de l'échelle sociale. Ce fait n'était pas anodin puisqu'une *domus*, qui était composée de plusieurs espaces, servait à remplir des charges civiques.

### **2.1. La domus aristocratique, une affaire d'élite**

VITRUVÉ, dans *De Architectura*, donne un premier indice sur la nécessité, pour les aristocrates, d'adapter les résidences aux activités de leurs occupants et prescrit ceci aux aristocrates :

La noblesse, enfin, qui occupe les grandes charges de la magistrature et de l'État, devant donner audience au public, doit avoir de magnifiques vestibules, de vastes cours, des péristyles spacieux, des jardins ombragés, de larges promenades; tout doit être beau et majestueux; ajoutez à cela des bibliothèques, des galeries de tableaux, des basiliques dont la magnificence égale celle des édifices publics, parce que chez eux les affaires publiques se traitent souvent en conseil, et que les différends des particuliers y sont réglés par sentence du juge et par arbitrage (VI, 5, 9).

Cicéron, dans le *De officiis*, semble renforcer ces propos de Vitruve lorsqu'il évoque l'idée selon laquelle l'homme fait la maison et la maison l'homme. Selon lui, la maison devait aussi répondre au souci du *decorum* et du convenable. Il évoque clairement cette idée de la manière suivante :

Puisque nous parcourons tous les domaines – du moins le voulons-nous – il faut encore dire quelle doit être la maison d'un homme estimé et haut placé : la destination de cette maison est son utilité, à laquelle il faut approprier le plan de construction [...]. Il faut que la dignité d'un personnage soit rehaussée par sa maison, mais ce n'est pas de sa maison qu'il doit attendre toute sa dignité ; ce n'est pas non plus la maison qui doit honorer le maître, mais le maître la maison (I, 39).

La maison apparaissait donc pour les citoyens romains les plus aisés un élément essentiel à la vie politique. Plus qu'un simple lieu d'habitation, elle traduisait le statut social et parfois l'ambition de l'occupant. En ce sens, Cicéron dans *De Officiis* s'efforçait de définir strictement les règles de bon usage d'une *domus*, outil qu'il jugeait indispensable à une carrière sénatoriale réussie. Il souligne cependant que pour que cet état de fait soit le mieux effectif, le premier rôle doit revenir à la *dignitas* et aux vertus du propriétaire, et non à la résidence :

La maison ajoute quelque chose à la considération dont jouit son propriétaire, mais il ne faut pas qu'il tire d'elle toute son importance, ce n'est pas à la demeure à honorer le propriétaire, c'est au propriétaire à honorer la demeure. [...] Dans la maison d'un homme d'un certain rang, il y aura des hôtes nombreux à recevoir, on y laissera pénétrer une foule de gens de toute sorte et il faudra veiller en conséquence à ce que la place ne manque pas. Si la maison reste vide, ses grandes dimensions feront plutôt du tort à son propriétaire, surtout si, alors qu'elle appartenait à un autre, on y recevait beaucoup de monde (I, 39, 138-140).

Ces propos de CICÉRON fournissent de nombreux renseignements sur l'opinion que les Romains se faisaient de la *domus* qui était le premier terrain de mise en scène d'un devoir civique. Les nombreuses pièces et les espaces placés à l'extérieur des maisons servaient donc de lieu de réception de leurs concitoyens, par ailleurs, potentiels électeurs. Ce rapport clientélaire, particulièrement aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., avait pour motif essentiel l'ostentation sociale du patron qui assurait alors sa promotion à travers lui. Une maison n'avait de valeur que si le propriétaire la rendait vivante en accueillant et en entretenant du monde. Ce fait trouvait son fondement dans les textes de loi qui comptaient la possession d'une *domus* comme une obligation pour tous ceux qui exerçaient ou aspiraient à une carrière politique. Les lois municipales, par exemple, obligeaient les hommes politiques, en l'occurrence, les décurions, à posséder en tout état de cause, une résidence urbaine *intra-muros*, ce que l'on interprète comme le moyen de leur faire respecter leurs engagements politiques (J. Dubouloz, 2003, pp. 15-35). SÉNÈQUE, dans *Lettres à Lucilius* fait d'ailleurs remarquer que : « Tous ceux que la fortune a porté sur le devant de la scène, tous ceux qui ont été les membres et les agents de la puissance d'autrui, leur faveur a été en plein essor, leur maison assidûment fréquentée (*domus frequentata est*) tant qu'eux-mêmes ont été debout (III, 21, 6) ».

L'un des rares témoignages qui nous sont parvenus et qui nous renseignent sur l'obligation légale d'être propriétaire sur le territoire de la cité pour participer à sa vie politique comme membre du conseil local se trouvait dans la charte municipale de la cité de Tarente (RS, I, p.304, col. I8, 1.26-31), probablement rédigée au lendemain de la guerre sociale (89 avant J.-C.). Ainsi, la *Lex Tarentina* exigeait des décurions et de l'ensemble des personnes parlant devant le Sénat qu'ils soient propriétaire d'un bâtiment (*aedificium*) d'une dimension minimale sur le territoire de la cité, les personnes qui n'en disposent pas ou bien qui l'achètent uniquement pour entrer dans la vie politique se voyaient condamnées à l'amende, comme le fait observer la sixième rubrique de la *Loi de Tarente* :

Quiconque est, sera décurion du municipe de Tarente, ou qui donnera son avis au sénat du municipe de Tarente, qu'il possède sans dol ni fraude dans la ville (*oppidum*) de Tarente ou dans les limites de ce municipe une maison couverte d'au moins, 1500 tuiles. Celui d'entre eux qui n'aura pas en propre une telle maison, ou qui achètera une maison ou en acquerra la propriété pour frauder cette loi, qu'il soit condamné à donner chaque année au municipe de Tarente 5000 HS.

Toutefois, un autre fait était remarquable. En effet, s'il était une obligation pour les décurions de posséder une habitation digne de leurs rangs, il était cependant reprochable

d'en posséder de manière illégale. La Loi d'Urso (rubrique 91) nous fournit d'ailleurs un renseignement saisissant à ce propos :

Si quelqu'un est élu en vertu de cette loi décurion, augure, pontife de la colonia Genetiva Iulia, tout décurion, augure ou pontife de cette colonie qui ne possédera pas dans les cinq ans dans cette colonie, dans la ville (*oppidum*) ou à moins d'un mille de la ville, un domicile d'une valeur suffisante pour fournir une garantie que celui-là ne soit plus augure, pontife, décurion de cette colonie, et que les *duumvirs* de cette colonie fassent effacer son nom (des listes) des décurions et des prêtres dans les registres officiels, - ce qui sera fait à bon droit et que les *duumvirs* pourront faire sans préjudice pour eux.

Tel que nous le fait savoir ce texte, les lois romaines avaient une double exigence quand il s'agissait de posséder une *domus*. D'un côté il était indispensable pour un noble de disposer d'une grande maison luxueuse pour mener une carrière politique, mais encore il fallait que cette maison soit acquise de manière digne et légale.

## 2.2. Les fonctions des principaux espaces d'une domus

Nul doute que la *domus* constituait pour certains citoyens romains un premier terrain d'intentions de campagne et de propagande électorale.

### 2.2.1. L'Entrée et l'atrium

Selon H. WURMSER l'entrée, en tant qu'espace liminaire, est conçue à la fois comme une possibilité de clôture et d'accueil qui présente une grande variété de dispositifs architecturaux (2015 :113). C'était le lieu privilégié par lequel s'établissait le contact entre les espaces extérieurs et intérieurs, publics et domestiques. C'était notamment le seul endroit de la maison que la plus grande partie des clients n'avait sans doute jamais vu, et dont certains n'avaient même jamais été admis à franchir le seuil. C'était donc là que s'affichait le plus visiblement le statut du propriétaire du domaine. Très souvent précédée à l'extérieur d'un certain nombre de signes distinctifs, l'entrée bénéficie d'un caractère public attaché à ce type d'aménagement urbain et s'en servait même quelques fois pour attirer l'attention sur elle par divers artifices. L'entrée est généralement suivie d'un espace de transition et de distribution, parfois simple couloir ou vestibule quand l'espace le permettait.

À l'entrée, le visiteur frappe, se présente et se fait annoncer par le portier ou l'esclave, obéissant ainsi à une certaine codification. Pour APULEE dans *L'Ane d'or* ou *Les Métamorphoses* (LXXV), la maison où l'on ouvre la porte d'un coup de pied n'est pas très respectable. La taille de l'entrée représentait entre 1,5 % à 6 % de la *domus*.

L'*atrium*, l'interface entre la vie publique et la vie privée du *dominus* – le même espace servant à la fois aux deux –, servait à ouvrir largement la *domus* sur la cité, preuve du rôle public de son propriétaire. La première partie de la *domus*, côté rue, est composée de petites boutiques, généralement louées à des marchands ou des artisans. La pièce centrale est l'*atrium* : cour carrée avec au centre un bassin. Sous la République, la *domus* va connaître une extension et les Romains aisés vont se faire construire de véritables hôtels particuliers, avec différentes ouvertures : un jardin et un péristyle, c'est-à-dire un préau reposant sur des colonnes, ainsi que l'aménagement de nouvelles pièces, souvent sur plusieurs étages, qui servent à la réception. Dans le prolongement direct du vestibule, l'*atrium* ou hall d'entrée est utilisé par le maître de maison pour recevoir, en groupes séparés et hiérarchisés, tous ceux qui viennent, dès l'aube, lui présenter leurs hommages. L'*atrium* arbore, sous différentes formes, peints, moulés dans la cire, ou sculptés, les portraits des ancêtres dont la gloire et les vertus se portent garantes des mérites de leurs descendants. L'*atrium* n'est plus jugé indispensable à l'expression de la domination sociale, dès lors les salles d'apparat, les salons ou *oecus* de tout genre, relativement indifférenciés, semblent pouvoir servir à tous les usages, domestiques, de plaisance ou de représentation.

La structure de la *domus* répond au besoin de relations sociales : en effet, l'*atrium*, situé dans l'axe de l'entrée de la *domus*, est destiné à accueillir les clients venus se présenter au patron, car les citoyens riches sont toujours entourés par des clients. Ces clients sont généralement des parasites oisifs qui par la suite se transforment en hommes de main qui défendent les intérêts politiques de leur patron. Ainsi, la réception des clients, qui viennent dès l'aube saluer le maître dans l'*atrium*, a lieu le matin.

### 2.2.2. Les salles de réception

Les *domus* aristocratiques étaient constituées par une ou plusieurs salles de réception se caractérisant par leurs grandes dimensions, leur luxe et leur situation privilégiée par rapport au péristyle. Leur fonction était bien évidemment esthétique, mais c'était avant tout la base d'un langage sans doute très élaboré jouant un rôle signalétique et politique. Elles étaient utilisées pour la réception des hôtes variés, d'amis ou de clients pour le traitement des affaires, salles à manger, chambre temporaire pour un invité ou sa suite. Endroit le plus exposé à la vue d'un grand nombre, c'est donc là qu'un propriétaire peut exhiber le plus visiblement son statut et que s'affichent donc souvent un décor luxueux et des signaux destinés à attirer l'attention sur l'importance de la maison (J-P. Guilhembet, 2001, p. 215-241).

### Conclusion

La *domus* constituait l'une des bases des campagnes électorales, elle devait refléter et concrétiser dans le paysage la dignité de son occupant et servir sa bonne renommée. Élément essentiel de la vie publique du *Paterfamilias*, la *domus* contribue activement à une stratégie de communication au service de l'individu et de la collectivité. Marqueur social, elle participe à l'ascension sociale de son propriétaire qui s'acquitte dignement de ses fonctions liées à son état. Elle est le signe du pouvoir des élites et rend l'individu déterminable. Elle permet d'afficher le degré d'*auctoritas* et de *luxuria* dont bénéficie le propriétaire. Qualité inhérente à un individu et pouvoir suggestif, l'*auctoritas* exprime la supériorité morale ainsi que le pouvoir politique de celui qui la possède.

### Sources

- APULEE, 1975, *L'Ane d'or ou les Métamorphoses*, texte traduit et annoté par P. Grimal, Paris, Gallimard.
- AULU-GELLE, 1919, *Nuits Attiques*, Traduction par Chaumont, Flambart et Buisson, Texte établi par Charpentier et Blanchet, Garnier.
- VITRUVÉ, 2004, *De Architectura*, livre VI, texte établi, traduit et commenté par L. Callebaut, Paris, Les Belles Lettres.
- SENEQUE, 1945, *Lettres à Lucilus*, Traduit par Henri Noblot, texte établi par François Préhac.
- CICERON, 2014, *Des devoirs*, Les Belles Lettres, « Classique en poche », lu par Cyril Morana.
- Loi municipale de Tarente (6<sup>e</sup> rubrique)*, traduit par M/ Aberson, publié par P. Delpin.
- Levet A., Perrot E. & Fliniaux A., 1931, *Loi de la colonie Genetiva Julia d'Urso*, Textes et documents.

### Références Bibliographiques

- CHILET Clément, 2011, « Limites de la ville et symboles du pouvoir à Rome. Les ambiguïtés des jardins de Mécène ». Société française d'histoire urbaine, *Histoire urbaine*, n°31, pp.150-170.
- DUBOULOZ Julien, 2003/1 ; « Le patrimoine foncier dans l'Occident romain : une garantie pour la gestion des charges publiques (II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle) », Association d'histoire des sociétés rurales (AHSR), *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 19, pp. 15-35.
- GUILHEMBET Jean-Pierre, 2001, « Les résidences aristocratiques de Rome, du milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant n. è. à la fin des Antonins », *Pallas*, 55, 215-241.
- VIPARD Pascal, 2000, *L'habitat urbain en Gaule sous le Principat, dans Rome et les provinces de l'occident de 197 av. J.C. à 192 ap. J.-C.* Histoire romaine, éd. Du Temps.
- VIPARD Pascal, FAUDUET Isabelle, GRAHAM Brian, ODENHARDT-DONVEZ Isa, 2007, « Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire ». Paris, *Gallia*.
- WURMSER Hélène, 2015, « De l'opacité à la transparence ? Caractéristiques et évolution des systèmes de circulation de la maison grecque à l'époque impériale ». Actes des journées d'études d'Amiens, 19-20 novembre, *Archéologie et Histoire Romaine*, 43, pp. 111-121.